

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ABONNEMENT

Un an... 30 fr.
Six mois... 18 fr.
Trois mois... 10 fr.

Poste... 35 fr.
Six mois... 22 fr.
Trois mois... 12 fr.

ON S'ABONNE

A SAUMUR
Chez tous les Libraires

A PARIS
Chez M. DONGRE et BULLIER,
Place de la Bourse, 53
A. EWIG,
Rue Maibout, 10.

INSÉRATIONS

Années, la ligne... 20 c.
Réclames... 1 fr.
Avis divers... 50 c.

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et non payées,
et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, ayant soin de joindre
Les manuscrits déposés, ne
sont pas rendus.

ON S'ABONNE
A PARIS
Chez M. HAVAS-LAPIERRE & Co,
Place de la Bourse, 84.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR
6 Mars 1877.

M. THIERS

ET LA PROPOSITION LAISANT.

On a beaucoup remarqué à Versailles la présence de M. Thiers, venu pour combattre dans les bureaux la proposition de M. Laisant, relative à la réduction du service militaire. Comme le fait très bien remarquer le Français, on ne peut que louer cette démarche de l'ancien président, qui a voulu au moins sur ce point, engageant si directement les intérêts les plus graves du patriotisme, se mettre en travers de l'œuvre de désorganisation tentée par les radicaux. Il a essayé de réparer ainsi l'acte de faiblesse par lequel le ministère avait laissé prendre en considération le projet sans même oser intervenir dans le débat.

Grâce aux voix des conservateurs, M. Thiers a été nommé commissaire, après un discours important dont nous détachons les passages suivants :

M. Thiers, en prenant la parole, a tout d'abord rappelé ses préférences pour une durée de service militaire de sept ans et dit que si, à l'Assemblée nationale, il s'était rallié au système actuel de cinq ans, il ne l'avait fait que contraint et forcé, et à titre d'essai. L'expérience, selon lui, n'a pas été heureuse ; elle a été funeste pour la constitution d'un bon corps de sous-officiers. Toutes les études qu'il a faites depuis quarante ans, les enquêtes auxquelles il s'est livré plus particulièrement depuis la guerre lui ont démontré que le minimum de temps pour faire un bon sous-officier est de trois ans ; avec le système de trois ans, le sous-officier ne rend donc des services que pendant deux ans ; il était renvoyé au bout des trois premières années, il n'en rendait plus du tout. Le vice principal de notre organisation est donc qu'elle se prête mal à la formation

des sous-officiers ; mais si une chose peut nous en consoler, c'est que cet inconvénient est commun aux autres systèmes actuellement suivis en Europe.

Il ne faut pas se dissimuler que l'armée trouve une rivale puissante dans l'industrie, qui recueille avec empressement nos sous-officiers sortant des rangs pour en faire des employés à 5 et 6 francs par jour, et même davantage. Au point de vue de l'esprit militaire, la trop courte durée du temps passé sous les drapeaux a d'autres dangers. Lorsqu'un jeune homme, à vingt ans, quitte son village pour obéir à la loi du recrutement qui devait le retenir sept ans dans un régiment, il considérait ces sept ans comme une éternité, et était alors porté à tirer le meilleur parti de sa situation ; il apprenait à aimer son métier et recherchait les galons de sous-officier.

Depuis quatre ans, des efforts considérables ont été tentés pour la reconstitution de notre armée, il a été fait beaucoup, le problème de bons cadres à créer reste toujours et l'on tourne dans ce cercle vicieux que pour des troupes jeunes il faut de bons cadres, mais qu'avec ces troupes mêmes on n'a pas les éléments de bons cadres. La comparaison de notre système avec le système prussien n'est pas exacte, en Prusse, on trouve une race militaire, une petite noblesse pauvre, qui ne voit rien au-dessus du métier des armes et qui fait le fond même de l'armée. L'instruction spéciale qu'elle reçoit dirige ses efforts uniquement vers ce côté. Et que l'on ne voit rien de tels longs efforts M. de Bismark a fait constamment pour obtenir un allongement de la durée du service militaire. C'est là certainement un de ses principaux titres à la reconnaissance de la Prusse. De dix-huit mois il est arrivé à le faire porter à deux ans, puis à deux ans et demi. En même temps il donnait des soins particuliers aux corps d'élite, dont un détachement prend part à toutes les batailles pour renforcer les troupes ordinaires.

Aujourd'hui, tous les hommes spéciaux qui ont étudié ces questions sont d'accord sur ce point que la grandeur militaire d'un

pays dépend de la durée du service. Et quand il défendait le service de sept ans devant l'Assemblée, les personnages les plus compétents de l'Allemagne, M. de Moltke, entre autres, disaient hautement qu'ils souhaitaient de le voir battu sur ce terrain. Ce n'est pas sans amertume qu'il songe encore aujourd'hui au résultat de cette réduction dans le temps du service militaire. Aller au-delà serait de la folie, et quel temps vraiment choisit-on pour présenter une semblable proposition ! Il ne serait pas exact de dire que le maintien de la paix court des dangers pressants ; on a pu le dire dernièrement et à tort, mais les inquiétudes nées en France, se propageant dans les pays voisins, avaient créé un véritable malaise. Ce qu'on peut dire aussi, c'est qu'aujourd'hui la stabilité n'est nulle part.

Cela tient à un état particulier de l'Europe. L'Europe n'est plus ce qu'elle était en 1815. Alors, fatiguée des aventures, elle avait soif de repos et de stabilité. La paix lui semblait le premier bien, elle était prête à tous les sacrifices pour la conserver, à ce point que, lorsque nous allâmes en Afrique, nous rendîmes un vrai service à toutes les puissances ; elles se sentirent allégées d'un grand poids en nous voyant assumer seuls la responsabilité des dangers que pouvait offrir cette expédition. C'est ainsi que nous avons eu cinquante ans de tranquillité ; mais l'Europe est bien changée depuis 1815 ; le tempérament des nations s'est modifié, l'équilibre a été rompu et les esprits sont aussi facilement portés à la guerre qu'ils l'étaient à la paix.

Dans ces conditions, il n'existe pas un Etat prudent qui ne s'occupe de son armée. La quantité d'hommes qui figurent sur les contrôles ne doit pas être prise au sérieux, car, suivant une remarque fort judicieuse du maréchal Bugeaud, sur 2,000 hommes qu'on envoie en campagne, il n'en faut compter que 4,000 qui donnent réellement. Les vieux soldats servent surtout à combattre la nostalgie, qui se met d'autant plus facilement dans les rangs que le sort des armes est défavorable. Comment Napoléon a-

l-il pu, avec 30,000 hommes, tenir contre des forces si supérieures dans son admirable campagne de France ? Parce que son armée n'était formée que de vieux soldats, de l'élite de l'armée, de sa vieille garde.

M. Thiers continue en disant qu'il a fallu qu'il considérât la question comme bien grave pour sortir de sa retraite, mais il a cru qu'il y avait une question de patriotisme à venir la combattre : il regrette que la prise en considération ait été votée ; c'est déjà trop que d'avoir pu laisser croire un instant à l'adoption possible du projet : aller plus loin serait du délire, et s'il est nommé commissaire, il emploiera toutes ses forces à la faire repousser.

M. Thiers croit que la commission des 45 de l'Assemblée nationale qui a fait la loi actuelle a méconnu ces principes, et qu'elle a fait un mal énorme à la France en supprimant la loi de 1832.

J'en veux beaucoup, dit M. Thiers, au général Trochu d'avoir soulevé ces questions à l'Assemblée nationale, malgré le respect que j'ai pour son caractère et l'estime que je professe pour ses talents.

Tous les essais qu'on a voulu faire en dehors de la loi de 1832 ont été nuis. Après chaque révolution, on croit qu'il faut refaire l'armée. Et cependant ce sont les hommes qui, comme Gouvion-Saint-Cyr, ont fait les plus belles guerres, qui ont fait la loi de 1832.

Pour avoir des nations armées, il faut remonter aux temps barbares ; autrement, les nations armées de nos jours se sauvent au premier coup de canon. Ce qu'il faut pour faire la guerre, ce sont des soldats.

L'état de nos sous-officiers d'infanterie n'est pas satisfaisant. On ne peut pas en faire du jour au lendemain. Il faut encadrer les jeunes gens dans les rangs d'hommes ayant fait de longues guerres. On ne fait le soldat que par la vie prolongée au corps.

Rien n'est changé aujourd'hui. De notre temps, on fait encore la guerre comme au temps de César. Notre siècle est trop infatué, « il croit avoir découvert tout et il n'a découvert que la planète de Leverrier. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Docteur Pidols.

(Suite.)

Le médecin se rappela le cri étouffé qu'il avait entendu en côtoyant la Seine, et ne douta point que ce ne fût celui du malheureux qu'il avait sous les yeux.

Il le fit transporter dans la chambre basse qu'il occupait près de la salle à manger, et déposa sur un vieux canapé où il commença à lui donner tous les soins nécessaires.

D'après les explications de François, le noyé était couronné à la rive en luttant instinctivement contre la perte de connaissance au moment où on l'avait jeté dans la rivière.

Cependant une demi-heure s'écoula sans que les efforts du docteur pussent réussir à réveiller en lui aucun signe de vie.

Les assistants secouaient la tête et se communiquaient à demi-voix l'opinion que tout était fini,

lorsque le vieux médecin leur imposa silence : il avait cru entendre un léger soupir.

A genoux près du noyé, et penché sur ses lèvres, il prêta l'oreille en appuyant une main sur le cœur ; un faible battement venait de se faire sentir, et bientôt un second soupir ne put laisser de doute.

L'asphyxie avait été heureusement combattue. Le prétendu mort commençait à ressusciter.

Dès que le médecin en eut acquis l'assurance, il fit sortir les meuniers et les voisins accourus à l'annonce de l'accident, ordonna à Jeanne de chauffer le lit, et, aidé par elle, il y porta M. Massin qui commençait à respirer plus librement.

Une fois couché, il ne tarda pas à rouvrir les yeux ; mais son cerveau, encore engourdi, n'avait que des perceptions entrecoupées et confuses.

Il essaya de parler et ne put que balbutier quelques mots sans suite.

M. Pidols lui recommanda le silence et prépara lui-même une potion qu'il lui fit prendre ; elle le plongea dans une somnolence accablée qui se prolongea toute la nuit.

Le docteur s'était jeté sur le vieux canapé, où il avait reposé du sommeil léger et interrompu auquel les existences de sa profession l'avaient accoutumé.

Lorsque le soleil pénétra dans la chambre, M. Massin rouvrit les yeux et l'aperçut enveloppé dans sa vieille cape brune.

Au premier instant, cet inconnu endormi, cette chambre qu'il n'avait jamais vue, ce lit où il ne se souvenait point de s'être couché, lui causèrent une sorte de vertige.

Ne pouvant bien distinguer encore le rêve de la réalité, il eut besoin d'un peu de temps pour reprendre possession du monde extérieur et de lui-même ; mais insensiblement ses idées s'éclaircirent, il se rappela, l'une après l'autre, les circonstances qui s'étaient succédées, et à mesure que le souvenir revenait, une expression de plus en plus douloureuse crispait ses traits pâlis.

Enfin la lumière se fit dans son esprit ; il devina comment tout s'était passé et pourquoi il se trouvait là !

Un sentiment de désespoir et de honte lui traversa le cœur comme un dard ; il se redressa sur son séant avec un cri qui réveilla M. Pidols en sursaut.

Il accourut près du lit en demandant ce qu'il y avait.

M. Massin le regarda.

— Où suis-je ? et qui êtes-vous ? dit-il d'un air à demi égaré.

— Je suis médecin et vous êtes chez moi, répondit le vieux docteur.

— Qui m'y a conduit ?

— Ceux qui vous ont retiré de la rivière.

— Et pourquoi m'en ont-ils retiré ?

M. Pidols tressaillit.

— Alors... ce n'était point un accident, dit-il en fixant les yeux sur le malade avec une expression de douce compassion. Ah ! Monsieur, vous êtes donc bien malheureux ?

M. Massin ne répondit pas, mais il appuya le front sur son bras replié en se cachant le visage.

Le médecin garda longtemps le silence ; il craignait, en questionnant, de blesser quelque susceptibilité douloureuse, ou de réveiller trop vivement un désespoir assoupi. Enfin pourtant il prit la main de son hôte pour lui tâter le pouls, et l'interrogea sur sa santé ; mais celui ne répondit pas.

Le vieux docteur ne parut point se décourager ; après quelques recommandations purement médicales, il commença à lui parler doucement de courage et de résignation. Ses paroles n'avaient rien de dogmatique ni d'impérieux ; c'était la voix du bon sens échauffé par le cœur ; il parlait avec la simplicité pénétrante que donne la longue pratique du devoir volontairement accompli.

M. Massin avait d'abord écouté sans sortir de son immobilité muette ; mais tout à coup il se redressa, et regarda le médecin en face.

— Avez-vous perdu à la fois tous ceux que vous aimez, Monsieur ? demanda-t-il avec l'âpre impatience d'un désespoir qui irrite les consolations.

— Hélas ! tous ceux que j'aimais se trouvaient réunis dans un seul être, répliqua M. Pidols dont

Le soldat... ins est une erreur désastreuse parce qu'il faut non-seulement l'instruction, mais encore l'éducation militaire. Sous la Révolution, le premier choc de l'ennemi n'a été soutenu que par l'armée royale.

Je suis désolé, a ajouté M. Thiers, de voir que mon pays n'a que des chimères en tête. Le tel-marchal de Moltke disait à notre ambassadeur M. de Gontaut-Biron, au moment de la discussion de la loi de 1872: « Je souhaite de voir M. Thiers battu » et il avait raison. La Prusse reviendrait au système ancien si elle le pouvait.

M. Thiers a continué en démontrant les avantages de la loi de 1832, qui nous a permis de faire les guerres d'Afrique, de Crimée et d'Italie.

M. Thiers a préconisé le système du remplacement et combattu vivement le volontariat d'un an; mais il croit que maintenant il serait difficile de le supprimer brusquement.

Il a terminé en disant qu'il soutenait le gouvernement actuel, parce qu'il ne voyait rien autre chose de possible pour la grandeur de la France. Je ne combattrai jamais, a ajouté M. Thiers, un gouvernement qui aura un pareil but.

L'esprit modéré, dont nous nous réclamons, consiste à avoir des idées de gouvernement. Je fais le métier de la vieillesse, je prêche dans le désert; mais il faut bien défendre le dernier reste de l'esprit de gouvernement.

Chronique générale.

An Sénat et à la Chambre, on considère comme inévitable la dissolution et des élections générales après la session d'été; les élections auraient lieu en octobre ou septembre 1877.

Un nouveau mouvement préfectoral, mais de peu d'importance dit-on, va avoir lieu. Deux préfets, l'un et l'autre nommés par M. de Marcère, seraient mis en disponibilité, et sept secrétaires généraux, sous-préfets et conseillers de préfecture récemment déplacés, n'ayant pas accepté les postes qui leur ont été attribués, seraient remplacés. Deux des nombreux candidats aux sous-préfectures entreraient ainsi dans l'administration.

Le *Moniteur* affirme que ce mouvement sera le dernier. M. Jules Simon « étant fermement résolu à mettre fin à des changements qui, sans nécessité, désorganisent le personnel de ses fonctionnaires, au préjudice des affaires publiques. »

Amen!

On affirme que la Russie aurait confidentiellement rappelé, à Londres et ailleurs, que la situation actuelle ressemblait tout à fait à celle du mois de juin dernier, lorsque, après le refus du memorandum de Berlin, l'abs-

la voix s'attendrit: privé de famille presque en naissant, Monsieur, je n'avais que la femme qui avait bien voulu associer son sort au mien! Nous nous aimions de toutes nos forces, et notre affection a fait notre bonheur jusqu'au jour où la mort nous a séparés.

— Elle est morte, répéta M. Massin.
— Voilà six années! Morte d'une fièvre rouge qui n'a enlevé qu'elle dans tout le pays. Mes soins en ont sauvé cent autres et n'ont rien pu pour elle, Monsieur; je l'ai sentie mourir dans mes bras, et je suis resté seul.
L'accent du vieillard était mouillé de larmes; il y eut un assez long silence.

— Pardon de vous avoir rappelé ces souvenirs, dit enfin l'étranger; je vous comprends... et je vous plains.

— Sans doute mon malheur était grand, reprit M. Pidois; mais combien de milliers d'hommes le subissaient au même instant que moi! combien même étaient plus frappés! Nous regardons toujours le malheur des autres comme des épreuves ordinaires, et nos malheurs comme une cruelle exception, tandis qu'en réalité toutes les destinées sont soumises à la loi commune.

— Et vous restez tout seul?

— Non, j'avais le souvenir de celle qui m'avait rendu heureux pendant vingt années; je continuais à vivre dans le lieu qu'elle avait habité avec moi,

tion de l'Angleterre, qui craignait de s'engager en vue de mesures communes éventuelles, eut pour conséquence la guerre turco-serbe. La Russie ferait remarquer qu'en ce moment encore les puissances, en première ligne l'Angleterre, pourraient prévenir la guerre, et que la Russie ne demandait pas mieux que de s'entendre avec l'Europe pour l'empêcher à la dernière heure.

Nous croyons savoir qu'il est vrai, en effet, que l'Angleterre et la Russie ont cherché à presser le gouvernement italien sur son attitude dans le cas d'un conflit en Orient. Et nous pouvons ajouter que si M. Melegari paraît favorable aux vues de l'Angleterre, les autres membres du conseil des ministres inclinent au contraire vers la politique russe comme étant la plus conforme aux aspirations des populations de la Péninsule.

Nous croyons savoir que la commission parlementaire chargée de décider des poursuites contre M. Paul de Cassagnac, et qui a entendu M. le ministre de l'intérieur et M. le sous-secrétaire d'Etat de la justice, s'est prononcée pour la juridiction correctionnelle devant laquelle devait paraître le rédacteur en chef du *Pays*.

L'ex-père Hyacinthe a été reçu par M. le ministre de l'intérieur auquel il a renouvelé ses pressantes sollicitations pour obtenir l'autorisation de faire ses conférences sur les sujets qu'il avait précédemment indiqués. M. le président du conseil a fait connaître à M. Loyson que, s'il était libre de disposer de l'autorisation qui lui avait été demandée, il l'aurait immédiatement accordée, mais que, dans cette circonstance, il avait été obligé d'en référer au conseil des ministres, et que son opinion n'avait pu prévaloir. Néanmoins M. Jules Simon a fait espérer à M. Loyson que l'affaire serait traitée de nouveau et qu'il lui ferait connaître aussitôt la décision qui aurait été prise en dernier ressort. D'un autre côté, nous apprenons que de hautes influences sont intervenues directement auprès de M. le Maréchal-Président pour faire autoriser par M. le ministre de l'intérieur les conférences de M. Hyacinthe Loyson. Dans certaines régions politiques, on paraît leur essentiellement à ce que ces conférences eussent lieu sans restriction.

Le bruit court que M. Gambetta a depuis quelques jours une maladie fort opportune qui lui permet de ne pas se prononcer contre la liberté de la presse dans l'affaire des poursuites intentées à M. de Cassagnac.

Indépendamment des optants, tous les nationaux français habitant l'Alsace-Lorraine et qui font partie de l'armée active ou de la réserve de cette armée ont reçu l'ordre de quitter le pays.

et au milieu des habitudes communes qu'elle avait créées. Elle avait disparu; mais tout ce qui me la rappelait m'était resté; chaque jour, je pouvais la croire seulement absente jusqu'au lendemain; j'entretenais volontairement cette illusion; je la gardais dans ma vie; j'avais soin d'éviter ce que je savais lui déplaire, et de rechercher ce qu'elle eût approuvé. C'était là ma plus sûre consolation; Monsieur; j'ai tâché de devenir meilleur en mémoire de celle que je regrettais. Quand de pauvres gens viennent me remercier d'un service rendu, et me disent: « Nous prions Dieu pour vous; » je leur répons: « Priez pour elle! » Et j'ai du plaisir à penser que je fais ainsi bénir son nom autour de moi, qu'elle n'est morte pour personne, et que je la fais survivre dans tous les cœurs.

M. Massin demeurait rêveur: c'était la première fois qu'il entendait parler ainsi, et que sa pensée se retournait vers les satisfactions austères de l'âme.

Jusqu'alors il s'était accoutumé aux jouissances positives des choses ou du sentiment; il avait voulu que le bonheur payât comptant, et ne s'était point préparé à ces saintes pauvretés de joies dans lesquelles tout devient ressource et consolation.

Il regarda le docteur, dont la figure pâlie reflétait je ne sais quelle tristesse sereine, et pour ainsi dire acceptée.

Jeanne entra dans ce moment avec Pierrette

On commence à parler d'un manifeste que le comte de Chambord aurait l'intention de lancer au moment des élections des conseils municipaux et de la moitié des conseils généraux. Ce manifeste serait instamment demandé au comte de Chambord par plusieurs notabilités du parti légitimiste désireuses de tenter un nouvel effort en faveur de leur cause.

Le *Roussillon* nous apprend que don Alphonse, dans son voyage à travers l'Espagne, va inaugurer, à Figuières, sur la frontière de la France, de grands travaux de fortifications.

Figuières possède déjà un fort très-important, qui suffit à toutes les précautions contre la guerre civile. Ce serait une plaisanterie de prétendre que l'Espagne est menacée par nous. On se demande donc dans quel but le roi Alphonse veut mettre Figuières sur un pied de défense aussi formidable?

Chronique locale et de l'Ouest.

Conférences religieuses du Carême.

Judi dernier, le R. P. Chambeau donnait à son auditoire agrandi sa deuxième conférence religieuse.

A peine l'orateur eut-il prononcé ces mots, qui faisaient le thème de son discours: liberté de conscience, que chacun sentit immédiatement l'importance et l'intérêt actuel de la question qui allait être traitée.

La faculté qui grandit le plus l'être raisonnable, celle sur laquelle il est le plus susceptible et le plus jaloux, c'est la liberté; aussi l'impiété n'a pas de levier plus puissant pour soulever les masses et les porter à la haine de Dieu et de tout ce qui est religieux, que cette infâme calomnie: le catholicisme étouffe la liberté. Rien n'est plus faux, si ce n'est la définition de la liberté telle que la formulent les ignorants, et ceux qui ne veulent opposer à leur brutale passion ni frein ni lois? Qu'est-ce donc que la liberté? L'éminent prédicateur en donne la vraie notion dans ces termes aussi clairs que précis: « La liberté, c'est le droit qu'a tout homme de se développer, de tendre librement, honnêtement, à ses fins, tant essentielles que secondaires; car quiconque lui enlève ce droit, serait-il prince absolu ou peuple souverain, devient son oppresseur ou son tyran. La liberté étant le droit de faire son devoir, que signifient ces mots: liberté de conscience? Qu'y a-t-il en effet de moins libre que la conscience, ce juge intime de nous-mêmes, à la sentence duquel l'homme le plus dégradé ne peut échapper? »

Poser la question, établir solidement les principes de la vraie liberté, c'était préparer ses armes. Le moment était venu de démasquer l'hypocrisie des insulteurs de nos jours,

qu'elle tenait par la main. L'enfant à peine éveillé avait voulu voir son protecteur; elle se jeta dans ses bras avec un élan de tendresse enfantine.

M. Massin fit un mouvement.

— Ah! du moins, vous avez une fille! s'écria-t-il.

— Depuis hier, répondit le docteur, j'avais vainement espéré un fils; mais aux pères sans enfants Dieu donne les orphelins; qui veut protéger ne reste jamais sans famille.

Il raconta en peu de mots comment Pierrette était devenue orpheline et comment il l'avait emmenée.

— Ce sera un rayon de soleil dans mon pauvre logis, continua-t-il; je connais l'enfant; elle ne demande qu'à aimer et qu'à être heureuse; avec elle, je sentirai moins ma solitude, et si Dieu lui donne le temps de grandir, j'aurai une main amie pour me fermer les yeux.

Jeanne, qui rangeait dans la chambre, entendit ces derniers mots.

— Oui, oui, vous les fermerez bientôt si vous n'êtes pas plus sage! reprit-elle avec la maussaderie affectueuse qui lui était ordinaire. Encore une nuit blanche!... et tout à l'heure il faudra repartir en tournée! Venez au moins déjeuner, car tout sera froid! — Jésus! si c'est vivre comme un chrétien!

M. Pidois sourit.

qui ne cessent de lancer contre l'Eglise leurs calomnies et leurs outrages. Ce moment était sublime. Le R. P. Chambeau triomphaient de sa victoire. Chaque parole qui tombait de ses lèvres émuees était un coup de masse qui écrasait l'erreur, et c'est ainsi qu'avec l'autorité de l'historien Ranke et de l'illustre protestant M. Guizot, il réduisait néant et fit tourner à l'honneur du christianisme l'objection tirée de l'inquisition espagnole.

L'émotion gagnait de plus en plus l'auditoire; il frémit en entendant ces paroles de la plus haute éloquence.

« Et cependant, de qui le monde tient la liberté? N'est-ce pas de Jésus-Christ, de son Eglise, qui l'ont implantée dans les mœurs et la vie des peuples, tandis que toute nation qui n'a point reçu ce fusil d'accepter des doctrines évangéliques est condamnée à une perpétuelle enfance se débattant contre la barbarie et l'esclavage. Tel sera, messieurs, le sort de ce peuple qui effacera de son front le signe du chrétien. Nous, Français, nous sommes une grande nation, du moins nous l'avons été: illustre dans son passé, approuvée encore de glorieuses destinées, je l'espère je le crois, mais c'est à la condition que nous aurons à cœur la foi de nos pères, celle qui a fait tomber nos fers, celle qui nous a mis à la tête des peuples civilisés. Or, si c'est à cette condition, car le jour où la France se jetterait dans l'athéisme, le jour où elle romprait la chaîne des traditions catholiques, la France cesserait d'être libre et libre elle ne serait plus, comme on dit, qu'un lion mort. Comme les peuples ont cessé d'être chrétiens, on la traiterait corde au cou, les fers aux mains, aux genoux de l'histoire. »

Mais, messieurs, il n'est pas l'Eglise catholique soit l'ennemie de la liberté, parce que c'est elle qui la porte, qui la sauvegarde, elle qui l'engendre, elle n'était pas; elle qui la ressuscite, elle était morte, puisque c'est elle qui a rendu la France libre. Or, une mère ne répudie jamais son enfant, et quand cette mère, l'Eglise, ne se séparerait jamais, elle iront à travers les siècles, dans une étroite d'amour, dans une même poursuite de gloire et d'honneur.

Le succès était complet, et chacun de nous se retirant demeura une fois de plus vaincu que la parole d'un maître dans la science est une puissance à laquelle on résiste pas.

Nous avons toute raison de croire que la conférence de jeudi prochain, sur la pensée, ne nous réserve pas moins de succès que celle de samedi.

LA PRESSE D'ANGERS.

Le procès pour diffamation et fausseté, intenté au *Patriote* par l'*Etoile*, de l'Ouest, le *Journal de Maine-et-Loire*, le *Courrier d'Angers*, est venu samedi devant du tribunal correctionnel présidé par M. Richard.

Une foule considérable a suivi les

— Allons, ne gronde pas, Jeanne, approuve table avec trois couverts; Pierrette déjeuner moi. Monsieur prendra quelque chose.

Jeanne obéit.

— Encore une de mes consolations, dit le docteur en souriant; vous avez vu cette pauvre disgraciée qui semble avoir deux côtes de moins; personne ne voulait de ses services à cause de sa mauvaise humeur et de sa maladresse. Elle m'a été donnée par un riche; j'ai perdu l'avait prise seule en pitié; à l'école, j'ai enseigné ce qu'on la croyait incapable d'apprendre. Depuis mon veuvage, elle tient la maison seule; elle ne s'occupe que de son ménage, elle ne s'occupe que de donner. Vous avez pu juger de son humeur et de son dévouement; c'est un chien qui aboie, mais qui mourrait aux pieds de son maître. Encore pour moi comme une réminiscence de mon passé et une consolation du présent.

(La fin au prochain numéro.)

de cette affaire, qui n'ont été terminés qu'à 5 heures 1/2. Le tribunal avait renvoyé à 9 heures du soir pour le prononcé du jugement: la même affluence s'est retrouvée pour cette lecture qui a eu lieu vers 9 heures 3/4.

Le tribunal, tout en reconnaissant que la nouvelle publiée par le Patriote présente le caractère diffamatoire, n'a pas cru devoir accueillir la plainte des journaux sur le chef d'accusation, par ce motif que les personnes ne lui semblaient pas suffisamment désignées. Il a admis la plainte sur le chef de fautes. Il a admis la plainte sur le chef de fautes. Il a admis la plainte sur le chef de fautes. Il a admis la plainte sur le chef de fautes.

En conséquence, le Journal de Maine-et-Loire et le Courrier d'Angers ont été déboutés. M. M. Waitz, gérant, et Pomeyrol (Adrien Sey), rédacteur du Patriote, ont été condamnés solidairement en 300 francs de dommages-intérêts, 200 francs d'amende, et à l'insertion du jugement dans le Patriote, l'Etoile et l'Union de l'Ouest; par extrait, dans le Bien public.

M. Gain, procureur de la République, occupait le siège du ministère public et a donné ses conclusions.

M. Fairé a soutenu la plainte des quatre journaux.

Le Patriote avait pour défenseur M. Duhamel, du barreau de Paris, secrétaire de M. le président Grévy. La loi, dit-on, ne nous permet pas de rendre compte du procès. Le public qui n'était pas de l'auditoire y perdra beaucoup; mais M. Duhamel ne regrettera pas le silence obligé qui nous empêche de parler de son étonnante plaidoirie.

(Union de l'Ouest.)

Montrevault. — On écrit de Montrevault, arrondissement de Cholet, à l'Etoile, d'Angers, qu'un terrible accident est arrivé samedi dernier à l'église de Saint-Remy-en-Mauges. Un pan de mur, au-dessus de la rosace du transept, s'est écroulé en enterrant cinq ouvriers qui travaillaient à ce mur. Trois de ces malheureux sont morts après quelques heures de souffrance; un quatrième est dans un état désespéré. Le cinquième est très-grièvement blessé, mais on ne désespère pas de le sauver. La cause de cet accident n'est point encore connue.

Saint-Malo. — La mairie de Saint-Malo vient de prendre une mesure excellente que nous nous permettons de signaler à la sollicitude de nos édiles. Elle vient d'adopter les livrets de famille, en usage déjà, depuis quelque temps, dans toutes les mairies de Paris et celles des principales villes des départements.

Nous avons déjà dit ce que sont ces livrets. Le jour du mariage, la mairie délivre gratuitement aux époux un petit livre, où sont inscrits les noms, prénoms, qualité, âge, domicile de ces derniers, et qui constate la date de l'union matrimoniale.

Il y a des feuillets pour les naissances et les décès, dans les mêmes conditions, si bien que chaque famille se trouve nanti, avec ce livret, d'un véritable registre de l'état civil, en ce qui la concerne.

Chaque acte porte le cachet de la mairie et lui donne le caractère de l'authenticité. Il n'est pas nécessaire, dit le Journal de Saint-Malo, de faire ressortir la multiplicité des avantages qui découlent de ce système: disons en bloc que dans une infinité de cas il dispense la famille de recourir à la mairie, et ajoutons que, s'il eût été adopté avant 1874, les mairies de Paris n'auraient eu aucune peine à reconstruire les registres de l'état civil, brûlés par les communards.

Le Mans. — La municipalité radicale du Mans, composée, dit-on, de gens intelligents, va se distinguer entre toutes par un acte mémorable. Le journal l'Avenir l'annonce en ces termes: « Sur la façade de chaque édifice communal va être placée une inscription indiquant sa nature: Propriété communale, et suivie de la devise démocratique depuis longtemps consacrée: Liberté, Egalité, Fraternité!!! »

Et l'Avenir espère que l'opinion publique ratifiera largement cette mesure.

A quoi, l'Union de la Sarthe répond avec beaucoup de raison:

« L'Avenir se trompe. L'opinion publique, juste et éclairée, pensera que nos derniers communaux seraient mieux employés à une œuvre utile qu'au badigeonnage éphémère d'inscriptions superflues et de maximes dont la conduite des républicains démontre chaque jour l'hypocrisie et le mensonge. »

L'Avenir se charge lui-même de prouver combien les actes de ses amis sont en opposition complète avec les inscriptions dont on menace d'affliger nos monuments. Il annonce, en effet, des travaux et des dépenses, — qui peuvent d'ailleurs être utiles, — en faveur des « écoles laïques. » Mais pas le moindre projet d'amélioration pour les autres écoles, dont les élèves sont pourtant aussi des enfants de la ville et ont droit à la même sollicitude. »

Voilà l'égalité républicaine.

Le mois de mars. — Voici les prédictions de l'Annuaire de Mathieu de la Drôme, pour le mois de mars courant:

Mauvais temps du 1^{er} au 6. Bourrasque sur l'Océan et la Méditerranée en vue des côtes. Pluie et vent dans toute la France, sauf quelques accalmies, pendant cette période, ainsi que dans l'Europe entière. Temps plus particulièrement venteux dans les contrées riveraines du bassin méditerranéen.

Neige dans le nord-est de la France.

Ports des côtes du Finistère et du Morbihan peu abordables.

Froid, mais plus particulièrement, en ce qui concerne la France, en Bretagne et en Normandie.

Du 9 au 13, période plus particulièrement venteuse que pluvieuse. Beau temps relatif dans le midi de la France.

Du 15 au 22, période pluvieuse et venteuse. Mer du Nord, Baltique, Manche, canal de Bristol, canal de Saint-Georges, très-agités. Ouragans sur l'Océan, notamment vers le 17 et le 22, entre le cinquantième et le sixième degré de longitude. Contrecoup du mauvais temps sur la Méditerranée occidentale, également les 17 et 22. Relâches dans tous les ports et les bassins pendant cette période. Accalmies sur mer et sur terre, du 18 au 20.

Belle période du 23 au 29. Vent dans l'ouest de la France et le bassin méditerranéen vers le 25 et le 28. Pluies dans le nord-est vers le 26 et le 29, ainsi qu'en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Tempêtes sur la mer Noire.

Beau temps dans les derniers jours de ce mois.

Mois plus redoutable encore que le précédent pour la marine. Hygiène rigoureuse à observer.

CONSEILS ET RECETTES.

Le vermouth. — Voici le jugement de l'Académie des sciences sur le vermouth:

La liqueur connue sous le nom de vermouth et fabriquée avec du vin blanc et un certain nombre de plantes toniques et amères, est un puissant excitant.

Le degré alcoolique du vermouth, quoique moindre que celui de l'absinthe, est cependant assez élevé.

L'abus du vermouth produit, comme l'abus de l'absinthe, les cas que l'on a désignés sous les noms d'alcoolisme aigu et d'alcoolisme chronique.

Comme pour l'absinthe, un des plus grands dangers du vermouth consiste dans les sophistications que l'on lui fait subir.

Le vermouth de bonne qualité, c'est-à-dire fabriqué avec des vins blancs irréprochables et des plantes qui n'ont subi aucune altération, doit être seulement employé comme médicament dans certains cas déterminés.

Le vermouth, même de bonne qualité, employé comme apéritif, devrait être banni de la consommation.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 4 mars 1877.

Versements de 127 déposants (16 nouveaux), 21,954 fr. 55 c.

Remboursements, 11,419 fr. 70 c.

Faits divers.

On parle beaucoup en ce moment d'un ancien gendarme en retraite, M. P. L..., commerçant à Corlay, qui vient de faire un

héritage colossal: un de ses oncles, décédé en Hollande, laisse à ses neveux et nièces plusieurs millions. L'heureux commerçant, informé de cette nouvelle par une sœur qui habite la Lorraine, est parti pour Paris afin de recueillir cette succession qui le rend millionnaire.

On lit dans le Journal d'Alençon:

Le 24 février, le bruit se répandait dans la ville de Mortagne (Orne) qu'un lavoir, situé au quartier du Val, venait de s'effondrer, et que cet effondrement avait fait plusieurs victimes.

Les autorités et la foule se transportèrent immédiatement sur les lieux, et il fut constaté qu'une pauvre journalière, la femme Lagrue, mère de sept enfants, avait la poitrine enfoncée et la tête effreusement mutilée: la mort avait été instantanée.

A côté de ce cadavre, gisait la femme Charpentier, qui avait sept ou huit côtes broyées, la jambe gauche fracturée en plusieurs endroits et de nombreuses contusions à la tête; l'état de cette femme est fort grave.

Un nouveau malheur a été occasionné par cet accident: le mari de la principale victime, le nommé Lagrue, dont la santé était déjà altérée, a été tellement saisi en apprenant la mort de sa femme, qu'il en a perdu la raison, et que l'administration a dû autoriser son admission d'urgence à l'hospice de Mortagne.

On écrit de Berlin au Journal d'Alsace:

L'expérience de la vente de billets de chemins de fer dans l'intérieur des villes et notamment les hôtels, proposée par l'Office des chemins de fer de l'empire, a été couronnée d'un plein succès dans les villes de Berlin, de Dresde et de Francfort, de sorte qu'il est question de proposer cette innovation utile à toutes les administrations de chemins de fer allemands.

Un père donnait à son fils, un enfant de huit ans, des conseils et des préceptes qu'il consacrait toujours par une phrase proverbiale.

Un jour en dinant, il lui dit:

— Ne remets jamais à demain, enfant, ce que tu peux faire aujourd'hui.

— En ce cas, papa, répondit le bambin, passe-moi le reste du gâteau que je le finisse.

— Je sais bien, madame, que je vous déplaît, disait un amoureux dépité; je suis devenu votre bête noire.

— Oh! monsieur, la couleur est de trop.

— Qu'avez-vous donc fait de mes caoutchoucs neufs? je les cherche depuis une heure! disait une dame à sa bonne.

— J'les ai dans les pieds, madame.

— Comment! vous les avez dans les pieds?

— Oui, madame; madame m'a défendu de sortir avec ses vieux caoutchoucs; alors j'ai pris ses neufs.

Un huissier à son clerc: — As-tu présenté ma note de frais à M...? — Oui, monsieur. — Qu'a-t-il répondu? — Il m'a dit d'aller au diable. — Et après, qu'as-tu fait? — Ma foi, monsieur, je suis venu vous trouver.

Dernières Nouvelles.

Paris, 6 mars, 8 h. 50, matin.

M. Dupuy de Lome est définitivement le candidat des droites pour le Sénat.

La commission du budget propose de ramener le traitement des évêques au chiffre fixé par le Concordat.

Pour les articles non signés: P. Godefroy.

REVUE FINANCIERE HEBDOMADAIRE.

Aucune des Bourses que nous avons vu se succéder pendant le mois de février, lourdes et monotones, ne pouvait faire prévoir une liquidation comme celle qui s'est déclarée tout-à-coup au grand

détriment des vendeurs. Ces derniers ont encore une fois vu la victoire leur échapper au moment où ils croyaient la tenir, et les primes ont été levées avec une facilité tout à fait remarquable.

Pour les rentes, on a atteint le cours de 75.25 le 3 0/0 et 106.50 le 5 0/0; c'était environ 0.20 d'avance sur les prix cotés pendant le mois.

Les vendeurs se consolent en pensant d'abord que les affaires n'ont pas été assez nombreuses pour qu'il résultât de la liquidation une perte considérable, ensuite que les acheteurs de primes, dévoués acheteurs de ferme par le fait seul de la réponse, ne garderont pas leurs titres 24 heures.

Et, en effet, le marché était déjà un peu plus faible à la fin de la Bourse, bien que les capitaux se fussent offerts au pair pour le report de la rente. Nous avouons que nous ne comprenons pas quels avantages peuvent trouver à ces opérations ceux qui les font, sinon de payer un courtage à l'agent de change; mais la Bourse n'est pas toujours logique, et le capital, qui dédaigne parfois les meilleurs placements, prend tout-à-coup de singuliers fantaisies.

Aussi, ne saurait-on trop insister sur les avantages que présente un établissement de crédit, pour signaler aux détenteurs d'épargne un emploi plus fructueux que ces placements stériles. Il est vrai que ce sont seulement les banquiers qui prêtent au marché. Mais les banquiers ne prêtent que l'argent des dépôts, l'argent auquel ils veulent à peine donner 1 0/0 et qu'ils emploient à 0 0; si l'on suivait, de près la filière, on verrait qu'il y a là quelque combinaison d'un autre genre peut-être que les combinaisons turques ou péruviennes, mais à coup sûr continuant ce que celles-ci ont commencées, l'éloignement du capital des entreprises industrielles et commerciales.

En dehors de la liquidation des rentes on n'a absolument rien fait, car c'est à peine si l'on a discuté les cours du Crédit foncier. Un instant il a été faible à 580 fr., mais il a repris le cours de 600 fr. La revendication des 17 millions, votée par le conseil municipal, ne sera pas de longtemps entrée dans la période de procédure, et l'on épuiserait évidemment tous les degrés de juridiction avant que soit décidé d'une manière définitive si le Crédit foncier, qui d'après ses statuts ne peut pas prêter à plus de 5.25 aux communes, a pu retirer un intérêt de 6 0/0 des avances faites sur les bons de délégation de la ville de Paris.

Restent les obligations égyptiennes; de ce côté, il est difficile de se dissimuler que les fellahs ne montrent pas beaucoup de bonne volonté pour payer des impôts d'ailleurs exorbitants; et que la Daira et le Malich se livrent à des échanges de traites ou de bons dont les tribunaux d'Alexandrie eux-mêmes ne parviennent pas toujours à fixer l'origine et la valeur.

Les autres Sociétés de crédit ont peu varié. Le Mobilier espagnol, le seul qui donne lieu à quelques transactions suivies, ne s'éloigne pas des cours de 375, la Banque ottomane vaut 375.

Les cours des actions et obligations de chemin de fer restent stationnaires pour ce qui concerne les grandes Compagnies dont les titres ont d'ailleurs atteint des cours suffisants: les achats paraissent se porter de préférence vers des entreprises nouvelles qui présentent des garanties d'avenir et des chances de plus-value.

C'est ainsi que nous avons vu les actions de l'Est algérien monter à 315 fr.; le classement de ces titres se poursuit.

Par contre, les obligations des chemins de fer secondaires ont perdu beaucoup de terrain, et la chute s'accéléra de jour en jour, comme on pouvait le prévoir. C'est en vain qu'on essaie de présenter des arguments pour organiser ces entreprises de telle ou telle façon, il n'y a pas d'argument capable de faire vivre ce qui n'est pas né viable, et malheureusement c'était le cas de la plupart des chemins secondaires, même avant que leurs ressources eussent été gaspillées comme l'on sait. Le marché sera alimenté, pendant ce mois, par une partie de l'argent provenant du coupon du 3 0/0; mais ce n'est pas de cela qu'il faut s'inquiéter, il vaudrait mieux que quelques affaires nouvelles, sérieuses et solides, vinssent faire brèche dans cet amas d'épargne improductive.

ETAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 3 février au 2 mars.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
		kg.	kg.	kg.	kg.	kg.	kg.	kg.	kg.
1	Diémond.	14	2	22	0	16	1	17	7
2	Tessier.	3	0	1	1	1	1	1	3
3	Bertran.	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	»
5	V ^e Renard.	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Boutin.	3	5	1	3	5	2	19	54
7	Loigie.	1	1	3	2	14	2	13	»
8	Prouteau.	1	4	»	»	15	1	16	10
9	Chalot.	3	7	»	»	11	55	51	35
10	Pallu.	2	8	»	»	4	»	1	10
11	Groleau.	1	»	»	»	3	»	13	2
		Poids.							
		kg.							
CHARCUTIERS.		112							
MM.		»							
1	Dutour.	»							
2	Faudouin-R.	»							
3	Brunet.	»							
4	Vilgrain.	»							
5	Sanson.	»							
6	Sève.	»							
7	Moreau.	»							
8	Cornilleau.	»							
9	Rousse.	»							
10	Capit.	»							
11	Goblet.	»							

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et C.**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (février 1877), à 60 centimes par numéro mensuel.

Texte.
N° 5. — La Statue de Léonard de Vinci et la Galerie Victor-Emmanuel, à Milan. — Le Musée agricole de Pesth (suite). — Nos devoirs envers les animaux. — Les Marionnettes. — Les Ossuaires. — Le Chêne et l'Étoile. — Premiers fondateurs de nos Musées d'histoire naturelle. — Les Écologistes à grosse tête, fournis du Brésil. — Le Ciel du Sahara. — Soulèvement et abaissement des continents. — Influence des saisons sur le poids du corps humain. — Fontaine à bière en étain.
N° 6. — Le Père Adam. — Musée agricole de Pesth (fin). — Quelques lignes de Washington. — Agyropolis. — Don à un emprunteur. — Devise de Pierre Puget. — De la Lanterne magique (suite). — Conseils pour la réparation des livres. — Impression des nègres à la vue d'un navire à vapeur. — Les Jardins d'autrefois.
N° 7. — Miramar, château de Maximilien, près de Trieste. — L'Œil qui rit et l'Œil qui pleure, conte serbe. — Camille Corot. — Obligations d'un maître d'école sous Louis XIV. — Honneur et travail. — Le Guarana, le Vassahi et le Bacaba. — Sceau de l'Université d'Angers au moyen âge.

N° 8. — Le Ramphocèle ou bec-d'argent. — L'Homme aux bâtons de sucre, souvenir d'enfance. — Le Combat de la vie. — Les Bractéales. — Le Buste de Brutus, par Michel-Ange. — Portraits de Raphaël par lui-même. — Combien d'étoiles et de planètes voient la Terre.

Gravures

N° 5. — La Statue de Léonard de Vinci et la Galerie Victor-Emmanuel, à Milan. — Les Marionnettes, d'après Pinelli. — Un Ossuaire à Roscoff. — Fontaine à bière en étain, du dix-septième siècle.
N° 6. — Un Berger d'Alsace, souvenir d'enfance, composition et dessin de Théophile Schuler. — Lanterne magique (fig. 6-12). — Carte d'adresse de Le Gay, sculpteur du dix-huitième siècle.
N° 7. — Le Château de Miramar, dans le golfe de Trieste. — Le Soir, peinture par Corot (Musée Bruyas, à Montpellier). — Corot, portrait, d'après une photographie. — Sceau de l'Université d'Angers au moyen âge.
N° 8. — Le Ramphocèle et son nid. — Bractéales en or, trouvées en Norvège, en Suède et en Danemark (3 grav.). — Brutus, buste inachevé, par Michel-Ange (Musée national de Florence). — La Terre vue de Mercure. — La Terre vue de Vénus et vue de la Lune (2 grav.).

CRÉDIT HYPOTHECAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris, il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Rob Boyveau-Laffeteur

Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Marché de Saumur du 3 mars.

Blé d'hiver	21	Huile d'olive	50
Blé de printemps	22	Huile de lin	50
Seigle	13	Graine de trèfle	90
Orges	12	Linzerne	500
Maïs	12	Colza (dr. c.)	780
Avoine	12	Luzerne	780
Épeautre	12	Paille	50
Blé blanc	20	Amandes	50
Blé rouge	18	Cire jaune	230
Graine de lin	70	Chanvres	100
Farine, culas	15	qualité (500)	50
Colza	15	qualité (500)	50
Chenevis	50	2 ^e qualité	47
Huile de noix	50	3 ^e qualité	47

COURS DES VINS.

BLANCS (9 hect. 30).

Côteaux de Saumur, 1875	1 ^{er} qualité	à 75
Id., 1875	2 ^e id.	à 55
Id., 1876	1 ^{er} id.	à 150
Id., 1876	2 ^e id.	à 75
Ordin. envir. de Saumur, 1875	1 ^{er} id.	à 50
Id., 1875	2 ^e id.	à 65
Id., 1876	1 ^{er} id.	à 55
Id., 1876	2 ^e id.	à 45
Saint-Léger et environs, 1875	1 ^{er} id.	à 48
Id., 1875	2 ^e id.	à 45
Id., 1876	1 ^{er} id.	à 60
Id., 1876	2 ^e id.	à 55
Le Puy-N. D. et environs, 1875	1 ^{er} id.	à 40
Id., 1875	2 ^e id.	à 37
Id., 1876	1 ^{er} id.	à 50
Id., 1876	2 ^e id.	à 48
La Vienne, 1875	1 ^{er} id.	à 35
Id., 1876	2 ^e id.	à 45

COURS (2 hect. 30).

Sauvage et environs, 1875	1 ^{er} qualité	à 75
Id., 1875	2 ^e id.	à 55
Id., 1876	1 ^{er} id.	à 150
Id., 1876	2 ^e id.	à 75
Varrains, 1875	1 ^{er} id.	à 50
Varrains, 1876	1 ^{er} id.	à 50
Bourgueil, 1875	1 ^{er} id.	à 50
Id., 1876	1 ^{er} id.	à 50
Id., 1876	2 ^e id.	à 45
Roostigné, 1875	1 ^{er} id.	à 50
Id., 1876	1 ^{er} id.	à 50
Chinon, 1875	1 ^{er} id.	à 110
Id., 1876	1 ^{er} id.	à 110
Id., 1876	2 ^e id.	à 75
Id., 1876	3 ^e id.	à 50

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877.

Départs de Saumur		Arrivées à Poitiers	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 h. 20 m. soir.		4 h. 30 m. soir.	
7 h. 40 m. soir.		11 h. 41 m. soir.	

Départs de Poitiers		Arrivées à Saumur	
3 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 h. 45 m. soir.		3 h. 10 m. soir.	
12 h. 30 m. soir.		7 h. 39 m. soir.	
6 h. 15 m. soir.		11 h. 18 m. soir.	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MARS 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	74	20		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. 1 ^{er} nov.	760			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	685	10	
1/2 % jouiss. septembre.	105 10	40		Crédit mobilier.	147 50			Crédit mobilier esp., 1 ^{er} juillet.	578 75		3 75
1/2 % jouiss. novembre.	106 85	18		Crédit foncier d'Autriche.	472 50		7 50	Société autrichienne, 1 ^{er} janv.	466 25		8 75
Obligations du Trésor, 1 ^{er} payé.	495		1 25	Charentes, 400 fr. p. 1 ^{er} août.	315	10		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	235			Est, jouissance nov.	635		5	Orléans	338		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	501 25	75		Paris-Lyon-Méditerranée, 1 ^{er} nov.	1045	50		Paris-Lyon-Méditerranée.	332 50		
1865, 4 %.	517			Midi, jouissance juillet.	780	2 50		Est	333		
1869, 3 %.	391		1 50	Nord, jouissance juillet.	1285			Nord	339 50		
1871, 3 %.	378			Orléans, jouissance octobre.	1402 50	2 50		Ouest	335		
1875, 4 %.	503 50	2 50		Ouest, jouissance juillet, 65.	700			Midi	331		
Banque de France, 1 ^{er} juillet.	3210		100	Vendée, 250 fr. p. 1 ^{er} août.	1385			Deux-Charentes	285		
Comptoir d'escompte, 1 ^{er} août.	675			Compagnie parisienne du Gaz.	1385			Vendée	235		
Crédit agricole, 200 fr. p. 1 ^{er} juill.	210		50	Société immobilière, 1 ^{er} janv.	360			Canal de Suez.	533 75		
Crédit foncier colonial, 250 fr.	400			C. gén. Transatlantique, 1 ^{er} juill.	360						
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	601 25	3 75									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

Service d'hiver, 25 décembre.

Départs de Saumur vers Angers.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste (s'arrête à Angers).	
6 heures 45 minutes du matin, omnibus-mixte.	
9 heures du matin, omnibus.	
11 heures 30 minutes du matin, omnibus.	
2 heures 15 minutes de l'après-midi, omnibus.	
3 heures 45 minutes de l'après-midi, omnibus (s'arrête à Angers).	

Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 heures 31 minutes du matin, omnibus.	
11 heures 40 minutes du matin, omnibus.	
2 heures 40 minutes de l'après-midi, omnibus-mixte.	
4 heures 14 minutes de l'après-midi, omnibus-mixte (express-poste).	
6 heures 58 minutes de l'après-midi, omnibus.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 heures 58 minutes.

MAGASIN A LOUER

PRÉSENTMENT,
ET SUITE D'AFFAIRES A CÉDER

Rue du Portail-Louis, n° 37.

M. Cathelineau a l'honneur de prévenir sa clientèle que, désirant céder son fonds de commerce, il vendra, dès à présent, toutes ses marchandises avec un rabais de 10 0/0 sur les prix habituels. (115)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877.

UNE MAISON

Avec écurie et remise.
Sise à Saumur, rue Dacier.

Actuellement occupée par M. le docteur Bossard.
S'adresser à M. FOURNIER, propriétaire à Distré. (690)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
APPARTEMENTS

A la pension Saint-Joseph.

Rez-de-chaussée et premier étage. On prend des pensionnaires, si on le désire.
S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

L'INJECTION MEYNIÉ ne revient qu'à 5 centimes; elle est infailible pour se guérir en secret des écoulements récents ou anciens et s'en préserver toute la vie. M. Meynié, à Vienne (Isère), envoie gratis et franco, sous pli cacheté, renseignements et preuves. — Extrait de quelques lettres: — «Votre tout philanthropique mérite les plus grands éloges. — Votre petite brochure est une perle dans la poche d'un jeune homme. — Votre découverte est un bienfait pour l'humanité.» (116)

A LOUER

UNE JOLIE MAISON

Occupée par le commandant Dutilh.
S'adresser rue du Pavillon, 5.

DE BONIS Vessie — Reins — Urines — Ecoulem. — Rétroissement — Gravelle — Impuissance — Pertes — Syphilis — Sang vicié. — 40, place de la Bourse, Paris. — Traitement par correspondance. — Consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour tous les cas difficiles et pour toutes les maladies.

TOUX Bonbon calmant. Boîtes, 1 fr. et 1 fr. 50 (poste franco). Ph^{ie} Colomer, 103, rue Montmartre, Paris, et dans les pharmacies. (38)

ROB BOYVEAU-LAFFETEUR

Médication Dépurative.

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le Rob Boyveau-Laffeteur a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition exclusive végétale.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplacé avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbucique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iode de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'Empire de Russie.

Le Rob Boyveau-Laffeteur est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iode quand on en a trop pris.

Dépôt général du Rob Boyveau-Laffeteur, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Vollières, Poutailleurs, Faisanderies, Espaliers, Tamboirs à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillage pour vitreaux d'égoutiers. (58)

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}

33, rue de Fleurus, à Paris.

CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉS A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES — INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE — OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les publications musicales éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI, doigtée par Moschiesoni, soit 11 volumes grand format. Prix: 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des catalogues.

BENZINE COLLAS

LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS

Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Cauts de Peau.

BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations
EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE

C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS.

Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs. (470)